

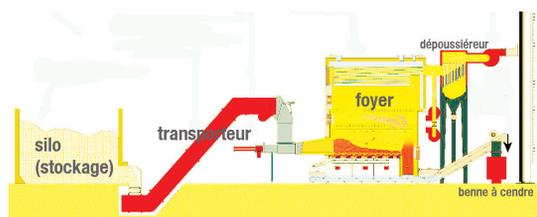
2012 : année du **choix énergétique** à Mont-Saint Aignan !

2012 est un tournant pour les habitant-es de Mont-Saint-Aignan raccordé-es au chauffage urbain (2700 logements des plateaux) : alors que la gestion de la chaufferie collective, déléguée à l'entreprise Dalkia depuis plus de 20 ans, arrive à son terme en 2013, la ville décidera cet hiver si elle engage la modernisation du réseau communal de chauffage collectif pour plus de confort et un meilleur service dans le respect de l'environnement.

Les élus écologistes connaissent bien ce dossier : ils sont mobilisés, depuis 2008, au côté des habitants, pour assurer **une réelle maîtrise des coûts du chauffage**, et un meilleur contrôle du délégataire. Ils ont obtenu :

- la **renégociation du contrat** qui lie la ville à Dalkia, engagée en 2008, a permis d'obtenir plus de **12% de baisse** de la facture, sur le coût du combustible.
- les copropriétaires et syndicats sont accompagnés pour la réalisation d'**audits énergétiques**, afin d'envisager les travaux d'isolation, et pour le suivi des contrats d'entretien du réseau secondaire.

Aujourd'hui, il s'agit de faire un nouveau pas de façon à garantir à tous une énergie sobre, juste et solidaire. L'étude récente sur la gestion de la chaufferie et son évolution, réalisée par un cabinet d'expertise indépendant, a mis en évidence les opportunités de moderniser la chaufferie, en intégrant les énergies renouvelables : **elle démontre que la construction d'une chaufferie bois, à proximité de l'actuelle chaufferie permettra de réduire de 20% la facture de chauffage (abonnement compris) dès 2014.**



Principe de fonctionnement d'une chaufferie bois

Le passage à l'énergie bois garantira le maintien de la stabilité des prix, à un coût de moitié inférieur à celui des énergies fossiles (gaz et fioul) sur la durée de la concession !

C'est pour cela que les élu(e)s écologistes de Mont-Saint-Aignan considèrent que la construction d'une nouvelle chaufferie au bois est une nécessité.

Recourir à une telle énergie renouvelable est une solution audacieuse pour prémunir la commune de la hausse inéluctable du prix des produits pétroliers mais aussi de la montée en puissance de la fiscalité sur les émissions de gaz à effet de serre.

Déjà plusieurs communes de l'agglomération rouennaise ont fait le choix du bois. Mont-Saint-Aignan ne peut plus ignorer cette possibilité et doit s'engager sur cette voie forte du retour d'expérience des chaufferies bois de Rouen, Maromme, Canteleu et Saint-Etienne du Rouvray.



VRAI OU FAUX ?

Le bois est une énergie renouvelable ?

VRAI

Le bois énergie est considéré comme une énergie renouvelable grâce à une gestion écologique de la forêt. Chaque arbre brûlé est compensé par un arbre planté, ce qui permet de dire que le « cycle carbone est neutre ». Le CO₂ rejeté pendant la combustion est réabsorbé au cours de la croissance des arbres.

Le chauffage au bois pollue ?

FAUX

La combustion du bois émet moins de gaz à effet de serre et de pollution que l'usage des combustibles fossiles (fioul, gaz). Les chaufferies modernes sont

dotées de systèmes de filtration des fumées, garantissant la capture des particules fines nocives pour a santé.

L'approvisionnement bois n'est pas garanti, les stocks seront vite épuisés ?

FAUX

Des contrats d'approvisionnement sont garantis sur la durée de la concession. La ressource en bois est gérée localement grâce à Normandie biomasse (réseau normand des industriels des usages énergétiques de la biomasse) : une étude a démontré que le potentiel de gisement de production des forêts Hauts-Normandes permettrait de couvrir, à lui seul, l'ensemble des besoins des usagers, actuels et futurs de la région.

Les chiffres clés d'un projet de chaufferie bois

Puissance possible de la chaudière bois : 13 Mégawatt

Montant des investissements estimés à 12,2 M€HT

Subventions : jusqu'à 1,65 M€.

Prix du bois en entrée chaudière : 25 €HT/MWh

Consommation de plaquettes de bois : 20 000 tonnes/an

EELV des plateaux nord et le groupe MSA-Autrement ont lancé un groupe de réflexion sur les chaufferies urbaines - si vous souhaitez y participer, contactez : msa-autrement@orange.fr

Les 4 engagements des élus écologistes :

- ✓ réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le réseau de chauffage urbain de la ville, par la mise en oeuvre d'énergies renouvelables
- ✓ améliorer la sobriété énergétique par le soutien à l'isolation des logements de l'habitat collectif desservis par le réseau.
- ✓ favoriser les économies d'énergie
- ✓ contribuer au pouvoir d'achat des ménages en luttant contre l'augmentation des charges liées à celle du prix des combustibles fossiles

La construction d'une chaufferie bois contribue à ces objectifs !

